



Vous êtes régulièrement interpellé par les habitants de votre ville sur les orientations et la gestion du budget municipal.

« Les charges de personnel sont-elles maîtrisées ? »,

« Le niveau de fiscalité est-il raisonnable ? »,

« Pourrions-nous financer les projets d'investissement en cours sans recourir à l'emprunt ? »

Pour répondre à ces questions de manière crédible et sérieuse, vous devez disposer de connaissances en matière budgétaire. Il n'y a pas de mise en œuvre de votre programme de mandature sans une soutenabilité budgétaire.



DURÉE : 1 jour



PROFIL DES INSCRITS :

Élu local



PRÉREQUIS : Aucun



MODALITÉS : Présentielle



LIMITES D'EFFECTIFS : 15



ORGANISATION

- XYLAN FORMATIONS -

Équipe pédagogique

Nos formateurs sont, ou ont été, préfets, conseillers départementaux, DGS, secrétaires de mairie, directeurs de service, députés, avocats en droit public, journalistes locaux, élus communautaires, conseillers...

Ils dispensent des formations de qualité sans aucune pression idéologique ou politique.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation et tour de table
- Rappel des objectifs
- Supports projetés
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quiz en salle

Suivi et évaluation

- Feuille de présence
- Mises en situation
- Questions / réponses
- Formulaires d'évaluation à chaud et à froid
- Attestation individuelle de formation

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette formation permet de comprendre le budget dans sa globalité, comme l'acte juridique qui prévoit et autorise toutes les dépenses et toutes les recettes pour l'année civile considérée.

CONTENU PEDAGOGIQUE

Comprendre le calendrier d'élaboration du budget :

- Répertorier les différents documents budgétaires : budget prévisionnel primitif (BP), budget supplémentaire (BS), décision modificative (DM), budgets annexes, compte de gestion, compte administratif

- Connaître la procédure d'élaboration et de vote du budget municipal

Définir le cadre d'exécution du budget :

- Rôle de l'ordonnateur

- Rôle du comptable

Comprendre la structure du budget communal :

- Aborder la nomenclature budgétaire (M14, M21)

- Décoder la présentation budgétaire (approche par section, approche par chapitre)

Savoir interpréter le budget

- Évaluer la section de fonctionnement : charges, recettes...

- Évaluer la section d'investissement : dépenses, recettes, restes à réaliser...

Connaître les principes d'équilibre budgétaire et d'affectation des résultats

Focus sur quelques postes spécifiques du budget communal

- Mesurer les évolutions de la fiscalité locale et préparer le vote des taux

- Intégrer les règles prudentielles en matière d'endettement

- Décrypter les grands principes en matière de récupération de la TVA

L'analyse de la situation financière de votre commune pour pouvoir se comparer :

- Capacité d'autofinancement de la commune

- Evolution du taux d'endettement

- Suivi de la trésorerie

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Interpréter les grandes lignes du budget municipal

Participer efficacement aux débats budgétaires

Maîtriser le calendrier de préparation et d'adoption du budget

Comparer le budget de votre commune à ceux de communes comparables (ratios)

Mesurer l'impact des choix et du programme de l'équipe majoritaire sur l'évolution des budgets de la commune

MODALITES D'ACCUEIL DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Nous prenons en compte les besoins spécifiques des stagiaires en situation de handicap pour envisager d'adapter la pédagogie, le matériel, les moyens techniques et humains de la formation. Si vous êtes en situation de handicap, merci de prendre contact avec notre correspondante handicap (psh@xylan.fr)